

COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME INTEGRE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES EN MATIRE DE PREVENTION ET RELEVEMENT DES CRISES A L'EST DU TCHAD

Compte-rendu de la réunion du 20 avril 2016

Cette réunion qui fait suite à celle du 7 avril 2016 s'est déroulée sous la présidence de séance de Monsieur Motamra Hodoumta, Directeur de la planification Nationale et des Etudes Prospectives au Ministère du Plan et de la Prospective.

Etaient présents : Les membres du Comité de pilotage à savoir les représentants des ministères techniques, les représentants des grandes institutions de la République, les organisations non-gouvernementales et les agences des Nations Unies (Voir la liste de présence jointe à l'Annexe).

Ordre du jour

1. Examen et validation du PTA du Programme intégré
2. Divers

Ouverture de la réunion

Dans son mot d'ouverture Monsieur Motamra Hodoumta a souhaité la bienvenue aux participants au nom de Secrétaire Général Adjoint du Ministère du Plan et de la Prospective qui l'a désigné pour le représenter à cette réunion. Monsieur Motamra Hodoumta a procédé à la vérification de la configuration des personnes présentes. Il a noté la faible participation des ministères. En revanche les partenaires clés de mise en œuvre à savoir la Médiature de la République et les ONG étaient bien représentés. Il a donc décidé que la réunion puisse valablement se tenir. Les membres du comité de pilotage ont validé l'ordre du jour en y intégrant le point sur les divers.

Point 1 : Examen et validation du PTA du Programme intégré

La présentation du nouveau PTA a été faite par Elie Yanyara chargé de programme au PNUD.

L'intervenant a passé en revue toutes les composantes du projet ainsi que les produits et les activités qui en découlent. Il a également mis l'accent sur le budget de chaque composante pour permettre au comité de pilotage d'apprécier la pertinence.

On retiendra que le coût global du PTA 2016 est de 1.429.400 USD soit environ 714 700 000 FCFA répartis par sources d'allocation comme suit :

- NIL/USA : 330 000 \$US (165 000 000 FCFA)
- BCPR/PNUD : 870.400 \$ US (435 200 000 FCFA)
- TRAC/PNUD : 229.000 \$ US (114 500 000 FCFA)

La situation par composante se présente comme suit :

Composante 1 - Prévention des conflits /Cohésion sociale

Coût des activités prévues: 181 960 USD (90 980 000 FCFA)

Détail des activités :

- Mettre en place des Espaces de partenariat et de dialogue entre le Bureau du Médiateur, les Acteurs non Etatiques et les comités locaux ;
- Former le personnel de la Médiature de la République ;
- Mettre en place des mécanismes de collaboration entre le Bureau du Médiateur, les acteurs non Etatiques et les ONG ;
- Sensibiliser les populations sur le rôle de la Médiature de la République ;
- Mettre en place des outils de reporting sur les conflits par entité régionale ;
- Elaborer des manuels de procédures harmonisés pour la gestion des comités Locaux de Paix ;
- Organiser de sessions de formation à l'intention des institutions et des acteurs nationaux ;
- Fournir un appui matériel aux CLP et acteurs nationaux œuvrant dans le domaine de la prévention des conflits dans le Sila ;
- Recruter le personnel technique (2VNU, 1 Senior Transition Advisor).

Composante 2 - Etat de droit et Accès à la Justice

Coût des activités prévues: 412 000 USD (206 000 000 FCFA)

- Relancer les activités des quatre (4) BAJ (Goz-Beida, Koukou Angarana, Farchana et Guéréda) à travers la contractualisation avec les ONG: LTDH, ATPDH, AFJT ;
- Contractualiser avec l'Ordre des Avocats pour l'assistance judiciaire à l'Est du Tchad ;
- Organiser un atelier de validation des conclusions de l'enquête et les outils harmonisés sur les droits relatifs aux conflits ;
- Tenir les séances du cadre permanent de concertation entre le Programme et les CA ;
- Fournir l'appui nécessaire à l'organisation des sessions criminelles et audiences foraines dans les cours d'Appel d'Abéché et de Mongo ;
- Fournir l'appui matériel aux acteurs judiciaires ;
- Faire un diagnostic des besoins en formation de principaux administrateurs des régions du Ouaddaï, Wadi Fira, Sila, Guera et Salamat ;
- Organiser des sessions de formation/recyclage des administrateurs ;
- Recruter le personnel technique (1 spécialiste Etat de droit, 1 expert juriste national).

Composante 3 - Gouvernance de la sécurité

Coût des activités prévues: 335 574 USD (167 787 000 FCFA)

- Organiser des sessions de formation et de recyclage des membres du DPHR ;
- Fournir un appui matériel et logistique au centre de formation des forces de sécurité intérieur d'Abéché ;
- Organiser des sessions de formation/recyclage des agents de la Police Municipale à Abéché et à Goz-Beida ;

- Organiser des sessions de formation et de sensibilisation sur le rôle de la police municipale.

Composante 4 : revitalisation économique

Coût des activités prévues: 163 226 USD (81 613 000 FCFA)

- Faire une collecte de données sur les activités génératrices de revenus pour les populations ;
- Mettre en place les outils de gestion des activités génératrices de revenus en faveur des organisations des femmes ;
- Sensibiliser, informer et former sur les techniques agro-pastorales, structuration des organisations de base ;
- Faciliter l'octroi des crédits aux organisations des femmes en lien avec le Projet PAFIT ;
- Faire la Revue et l'Analyse des textes juridiques et réglementaires en vue d'élaborer une loi d'orientation sur la Réduction des Risques de Catastrophes ;
- Accompagner l'élaboration d'une Stratégie Nationale RRC ;
- Accompagner le groupe de travail sur la RRC.

Unité de gestion du projet: 314 400 USD (157 200 000 FCFA)

Centres de coûts prévus :

- Charges du personnel (1 Opération Manager, 3 chargés d'administration, 4 chauffeurs) ;
- Charges de fonctionnement (loyers N'Djamena, Abéché, électricité, eau, entretien divers, fournitures et matériels de bureaux, sécurité) ;
- Missions de suivi de terrain (coordination suivi-évaluation, Comité de pilotage) ;
- Missions internationales ;
- Evaluation du projet et audit du projet ;
- Communication.

Discussions

Les discussions ont porté essentiellement sur les points suivants :

La nécessité d'améliorer la lisibilité des modifications qui avaient été faites sur le document à la demande du comité de pilotage le 7 avril 2016. On devrait voir sur une même présentation la formulation antérieure et la correction qui avait été faite. Ceci permettrait aux membres de comité de pilotage de mieux s'approprier le travail qui a été fait par le comité technique le 11 avril 2016.

La Médiature de la République peut-elle entreprendre des sensibilisations en dehors des zones retenues pour le programme intégré et utiliser les ressources de ce projet?

Il a été observé qu'une partie importante des membres du comité de pilotage qui étaient présents à la réunion du 7 avril 2016 est absente à la réunion du 20 avril 2016. Ces personnalités ne sont pas représentées, ce qui fragilise la dynamique du comité.

La durée restante du projet soit huit (8) mois pour mettre en œuvre toutes les activités des composantes du PTA a fait l'objet d'inquiétude par les membres du comité de pilotage.

Est-ce que les ONG sont membres du comité de pilotage à part entière ou non? Elles sont bien membres du comité de pilotage, ce qui justifie leur présence à la réunion.

Les ONG en charge de la mise en œuvre des Bureaux d'Aide Juridique trouvent insignifiant le budget prévu pour cette activité.

La question de la signature tardive des PTA ainsi que celle de la mise en œuvre des activités sous réserve de la signature des PTA sont liées et sont considérées comme des pratiques négatives par le comité de pilotage.

Il a été observé que certaines activités prévues pour le première trimestre 2016 n'ont pas été mises en œuvre. Elles doivent être reportées sur le reste de l'année si elles sont encore nécessaires.

Point 2 : Divers

Deux éléments ont été discutés dans les divers

Le comité de pilotage a rappelé au PNUD le devoir de se référer à l'évaluation à mi-parcours du CPAP 2012-2015 qui a recommandé de soumettre le PTA à temps pour ne pas pénaliser la mise en œuvre des activités.

Au regard du manque de motivation des membres des différents comités de pilotage (situation valables pour plusieurs projets) ne faut-il pas envisager leur motivation en terme de jetons de présence ou de prise en charge des frais de transport. Cette question sera étudiée au sein du Ministère du Plan et de la Prospective.

Recommandations

L'équipe du projet doit améliorer la manière de présenter les documents lors des réunions du comité de pilotage afin de permettre une meilleure lisibilité;

L'équipe de la Médiature de la République se rapprochera du PNUD afin de trouver des arrangements pour ce qui concerne les activités hors zone du programme intégré;

Les ONG LTDH, ATPDH et AFJT doivent prendre immédiatement attache avec l'équipe du projet au PNUD pour discuter sur l'amélioration du budget des BAJ;

Au regard de la période restante pour mettre en œuvre les activités du projet, le comité de pilotage recommande d'envisager la demande d'une extension sans coût pour 2017 afin de ne pas perdre les ressources;

Prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les prochains PTA soient signés en début de l'année avant de commencer la mise en œuvre des activités;

Reporter sur le reste de l'année les activités prévues au premier trimestre 2016 et non encore réalisées;

Poursuivre la réflexion sur la démotivation des membres du comité de pilotage.

Le Comité de pilotage a prononcé la validation du PTA sous réserve de la prise en compte des observations faites lors de la réunion et a demandé au PNUD d'introduire le plus tôt que possible le document pour la signature par le Gouvernement.

Commencée à 9H25 la réunion a pris fin à 11H.

Signature du Président de séance:



Mr MOATAMRA HODOUMTA

Directeur de la Planification Nationale et des Etudes Prospectives/MPP